

Commune de BETTING

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 13

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 01 AVRIL 2016

Absents excusés : Blaise Alain – Linet Fabienne

Date d'envoi de la convocation : 24 mars 2016

Adoption du procès verbal de la séance du 26 février 2016, par les conseillers présents à cette réunion.

INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A POLE EMPLOI au 15.03.2015

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 62 dont 37 hommes et 25 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 43 (≈ 61 %).

Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.

SITUATION DE LA TRESORERIE

La situation de la trésorerie présentait au 1^{er} mars 2016, un solde créditeur de 1 672 174,29 €.

POINT 1 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES – Exercice 2016

Le conseil municipal sur proposition du Maire, décide à l'unanimité de reconduire les taux des contributions directes pour 2016.

A savoir : Taxe d'habitation	10,88 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	12,18 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	40,28 %

Le produit fiscal attendu pour 2016 des taxes directes locales est de 293 331 €.

Les allocations compensatrices s'élèvent à 7 885 €.

Le produit global (produit des 3 taxes + allocations compensatrices) est de 301 216 €.

POINT 2 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif de l'exercice 2016 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal, comme suit :

Section de fonctionnement :	en dépenses : 1 206 088,32 €
	en recettes : 458 000,00 € (recettes de l'exercice) + 1 238 071,35 €
	(excédent de clôture 2015) = 1 696 071,35 €
Section d'investissement :	en dépenses : 1 397 200,48 €
	en recettes : 967 088,32 € (recettes de l'exercice) + 430 112,16 €
	(excédent de clôture 2015) = 1 397 200,48 €

Détail des dépenses de la section d'investissement

Acquisitions de terrains + frais de notaire	11 200,48 €
Cours d'eau : travaux sur le Dotelbach	50 000 €
Bâtiments publics – mairie	3 000 €
Bâtiments publics – école	3 000 €
Autres bâtiments publics – église – CSC – salle de sport : gouttière CSC	5 000 €
Installations générales, aménagements : radiateur CSC	3 000 €
Travaux de voirie : feux rue Principale - barrières route de Betting - requalification centre du village	1 300 000 €
Réseau d'électrification	3 000 €
Matériel et outillage de voirie	4 000 €
Autre matériel et outillage : motoculteur	4 000 €
Matériel de bureau et informatique	2 000 €
Mobilier	1 000 €
Autres immobilisations : jardinières	3 000 €
Dépenses imprévues	<u>5 000 €</u>
Total des dépenses	1 397 200,48 €

POINT 3 : VOTE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT STOCKGARTEN 2016

Le budget annexe du lotissement Stockgarten de l'exercice 2016 qui est imposé de plein droit à la TVA a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal, comme suit :

Section de fonctionnement : en dépenses : 130 000,00 €
en recettes : 130 000,00 €

Section d'investissement : aucune opération

POINT 4 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2° CLASSE

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 qui stipule que : « les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ».

Il appartient donc au conseil municipal de fixer le nombre des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Dans le but de renforcer l'effectif du service technique, le Maire propose à l'assemblée la création d'un nouvel emploi pour remplir les différentes tâches techniques (entretien, bâtiments, voirie, espaces verts, conduite de véhicules...).

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique au grade d'adjoint technique de 2° classe, à temps complet soit 35 heures hebdomadaires, à compter du 15 mai 2016. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire de ce grade.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil municipal à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint technique 2° classe à temps complet qui sera pourvu par un fonctionnaire de la catégorie C de la filière technique, à compter du 15 mai 2016.

POINT 5 : DEMANDES DE SUBVENTION

Subventions aux associations de la commune

Le conseil municipal par 13 voix pour et 1 abstention (Coletti D.), décide de verser une subvention de 200 € à chaque association de la commune. Les bénéficiaires sont : l'association sportive, le groupe vocal, les gymnastes, le raquette club, la société des ouvriers et mineurs et le syndicat arboricole et horticole.

Chorale paroissiale

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 200 € à la Chorale Paroissiale, qui sera versée sur le compte bancaire de M. Stanislas Symaniak, chef de chœur de la chorale.

POINT 6 : DIVERS

Multiflux

La distribution des sacs multiflux est prévue le jeudi 21 avril au centre socioculturel de 14h30 à 19h.

Fête des Aînés

La fête des aînés aura lieu le dimanche 24 avril 2016.

Pour extrait conforme

Le Maire,

R. Rausch

BRUN D.

CHABOUSSIE P.

COLETTI D.

FICK M.

FLAUSS L.

GUTHMULLER J.

HAMAN J.

HELLE P.

ICIEK V.

JOCHUM F.

PERIC M.

SCHOULLER D.